

AI Index: PRE 01/170/2009
30 April 2009

Chine. La répression contre les militants s'intensifie au mépris de l'état de droit

À l'approche du vingtième anniversaire des manifestations prodémocratiques de Tiananmen, les autorités chinoises ont intensifié la répression contre les défenseurs des droits humains à travers le pays.

Amnesty International a recensé au moins une centaine de cas de militants victimes d'arrestations ou de violence de la part des autorités. Plusieurs de ces cas sont liés à la surveillance des militants mise en place à l'approche de cet anniversaire.

D'après les informations recueillies par l'organisation, depuis le début de l'année 2009, au moins quatre avocats ont été violemment menacés par les autorités alors qu'ils défendaient leurs clients, au moins dix autres ont été empêchés de rencontrer ou de représenter leurs clients, et au moins un a été arrêté pour son travail.

« La répression contre les militants des droits humains semble s'intensifier à l'approche du 20e anniversaire des manifestations prodémocratiques de 1989 à Pékin, a déclaré Roseann Rife, directrice adjointe du programme Asie et Pacifique d'Amnesty International. Le plus inquiétant est le mépris total pour les lois nationales, ainsi que les entraves au travail des avocats. »

Partout dans le pays, des militants sont victimes d'arrestations arbitraires et de violence parce qu'ils essaient de défendre leur droit à la terre, leur droit au logement ou les droits du travail. Les signataires de la Charte 08, pétition réclamant des réformes juridiques et politiques, continuent de subir des interrogatoires dans tout le pays. L'une de ces signataires, Liu Shasha, jeune employée d'une raffinerie de pétrole du Henan, a été emprisonnée pendant quatre jours pour avoir imprimé cette charte et l'avoir distribuée dans la rue.

Dernièrement, Qi Zhigong, handicapé à la suite d'une blessure par balle reçue lors de la répression des manifestations de Tiananmen en 1989, a annoncé par texto à des journalistes qu'il avait été arrêté par la police. Il avait précédemment été menacé d'arrestation s'il ne quittait pas Pékin avant le début des Jeux olympiques. Son arrestation semble liée au 20e anniversaire de la mort de Hu Yaobang, dirigeant réformiste, dont le décès avait marqué le début des manifestations prodémocratiques de 1989.

Dernièrement, les avocats chinois Cheng Hai et Zhou Peng ont été attaqués par au moins quatre personnes se réclamant d'une agence gouvernementale chargée de coordonner les fonctions de la police et des tribunaux. Ces attaques se sont produites alors qu'ils se rendaient à un rendez-vous avec la famille de leur client.

Le même jour, à leur arrivée dans la ville de Changchun, dans le nord du pays (province du Jilin), deux autres avocats, Wu Jiangtao et Li Renbin, ont aussi été empêchés de rencontrer la famille de leur client, Wei Cheng, emprisonné pour son appartenance au mouvement Fa Lun Gong. La police a placé la famille et les proches de

Wei Cheng sous surveillance et a menacé de les emprisonner s'ils prenaient un avocat.

Le militant Chen Yunfei, qui vit dans la ville de Chengdu (province du Sichuan), a été interrogé pendant six heures et prévenu qu'il n'avait pas intérêt à essayer d'organiser des actions militantes à l'occasion de l'anniversaire du 4 juin. Son immeuble est sous surveillance policière depuis le 20 avril 2009.

« Les autorités doivent cesser de harceler les personnes qui essaient de s'attaquer à des questions légitimes en matière de droits humains en Chine, a déclaré Roseann Rife. Ces questions, comme les droits environnementaux, le droit de participation, le droit à un procès équitable et les droits de la personne, sont pourtant abordées dans le Plan national d'action pour les droits humains lancé récemment par la Chine. »